



Fiche n°L3-IM-07  
Priorité : Lot 3  
Projet immatériel

## ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN AUX AGRICULTEURS LOCAUX

---

### 1. Description succincte du projet

Le projet consiste à soutenir et accompagner les agriculteurs locaux, y compris dans l'évolution de leurs pratiques, au travers de diverses actions répondant aux principaux problèmes rencontrés. La commission agricole communale est le partenaire privilégié pour identifier les priorités.

Le projet consiste à **faciliter l'accès à la terre** aux agriculteurs locaux. La Commune ne possédant pas de terrain agricole, elle a contacté la coopérative « Terres en vue » qui met des terres à disposition d'agriculteurs bio, extensifs. La Commune étudie les possibilités avec la coopérative et notamment les opportunités de soutien à de jeunes agriculteurs qui doivent faire l'acquisition de terre. Le soutien de Terre-en-vue implique de s'engager dans des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Les producteurs aidés s'engagent donc à pratiquer une agriculture locale et raisonnée.

Face à la forte pression foncière exercée par les exploitants Grand-Ducaux, il s'agit de créer un **groupe de travail transfrontalier** pour la gestion des terres agricoles fauvillersoises avec l'appui des Parcs Naturels belge et luxembourgeois.

La **diversification agricole** est également une piste pour améliorer les revenus des agriculteurs : vente directe au consommateur par exemple, soutenue par la marque « Régals de nos terroirs », développement de nouveaux produits locaux... Là aussi le PNHSFA ou l'ADL pourront apporter un appui spécifique.

Enfin, une **aide administrative** sera fournie aux agriculteurs (dossiers européens, fourrage, accès à la terre).

### 2. Justification du projet

Depuis 2006 (au moins), le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer sur le territoire communal et en Wallonie. Cette diminution n'est pas sans lien avec les difficultés d'accès à la terre rencontrés par les jeunes générations, renforcées par la position géographique de Fauvillers et les différences culturelles entre les pratiques communales et grand-ducales.

En effet, au niveau local, la pratique traditionnelle est un élevage traditionnel extensif de bovins, en grande partie raisonné voire biologique, quelques élevages de volailles ; au contraire, l'agriculture grand-ducale est intensive : monocultures consommatrices de pesticides et de grandes surfaces, destructrices des paysages bocagers.

De plus, la pression foncière grand-ducale qui s'exerce à la fois sur les terres et les fermes, entraîne le sentiment que les agriculteurs locaux n'ont plus l'opportunité de s'installer et/ou de s'agrandir.

Parallèlement, la demande croissante de produits locaux de qualité (traçabilité) offre une possibilité d'évolution positive à l'agriculture locale.

### Effets directs et multiplicateurs

- Maitrise foncière de la gestion locale des terres agricoles
- Développement des produits locaux
- Collaborations transfrontalières

### Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-M-01 : Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers
- L1-IM-04 : Encouragement des productions locales et des circuits courts
- L2-IM-06 : Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux
- L3-IM-03 : Sensibilisation des citoyens au monde agricole
- L3-IM-08 : Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens
- L3-IM-12 : Valorisation des paysages

### **3. Lien à la stratégie du PCDR**

Environnement	4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
	4.1 En allégeant l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées
	4.2 En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature
	4.3 en mettant en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets
Economie	<b>6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts</b>
	6.1 En promouvant les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux
	<b>6.2 En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux</b>

### Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : assurer le développement économique de la commune ; réunir les conditions nécessaires au maintien de l'activité agricole sur le territoire communal ; veiller à une implantation judicieuse des exploitations agricoles permettant leur extension.
- PST (Programme Stratégique Transversale) : être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques ; réfléchir à l'accès aux terres agricoles et à leur mode d'exploitation
- PNHSFA (Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier) : favoriser la diversification agricole ; aider à la commercialisation des produits ; assurer un encadrement aux agriculteurs